

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**  
**19**

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers  
Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :-**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

**Point n° 0 : INFORMATIONS**

**Rapporteur : M. VALENTIN**

•**Marché ASSURANCES :** Les coûts des assurances s'élèvent à 35 631.35 €par an. Afin de réduire ce poste tout en conservant le même niveau de garanties, une consultation a été lancée avec l'aide du cabinet « Risk Partenaires ». Les compagnies d'Assurances intéressées par le présent marché ont jusqu'au Mardi 27 octobre 2015, 12h00, pour répondre.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

*Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

### **Point n° 1 : Ecole Numérique ; attribution du Marché et autorisation de signature**

**Rapporteur : M. XOLIN**

Afin d'apporter à l'Ecole de Verny de nouveaux outils technologiques d'enseignement, un marché de fournitures a été lancé. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 7 septembre 2015 et s'est à nouveau réunie le 15 septembre 2015 afin d'étudier le rapport d'analyse des offres. M. Sieja, référent numérique à la DSDEN, a contribué à ladite analyse des offres.

la Commission s'est prononcée de la façon suivante :

Lot n°1 - valise mobile complète avec 14 tablettes et un ordinateur portable - société TI CONCEPT pour un montant de 10 100.00 €HT.

Lot n°2 – ensemble TBI – société LBI pour un montant de 2 730.00 €HT.

Lot n°3 – stations de travail –la société COTTEL pour un montant de 5 650.00 €HT.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions de la Commission d'ouverture des plis et d'autoriser Mme la Maire à signer le marché.

#### **Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide à l'UNANIMITÉ les travaux de la Commission et autorise Mme la Maire à signer le Marché avec les Sociétés TI CONCEPT (Lot n°1), LBI (Lot n°2) et COTTEL (Lot n°3).

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

*Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

## **Point n° 2 : Parc du Château ; Attribution du Marché et autorisation de signature**

**Rapporteur : M. STEIN**

Dans le cadre du dossier « Requalification du cœur de village » – Aménagement du Parc du Château Phase 1 – la Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le Mardi 15 septembre 2015 en présence de M. THALGOTT, Maître d'œuvre, afin de procéder à l'ouverture desdits plis. Les offres remises ont été renégociées et l'ouverture des nouvelles offres fut réalisée le Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015. Lors de sa réunion du 8 octobre 2015, la Commission d'Ouverture des Plis, après lecture du rapport d'analyse des offres négociées remis par le Maître d'œuvre, a retenu :

LOT 1 – Voirie et aménagement : Entreprise DHR SAS pour un montant de 89 850,70 €HT ; est retenue également l'Option 3 (mise en place de fourreaux) pour un montant de 3 264,00 € HT ;

LOT 2 – Espaces verts : Entreprise DHR SAS pour un montant de 94 986,30 €HT

LOT 3 – Serrurerie : Entreprise MZ SERRURERIE pour un montant de 8 380,00 €HT.

### **Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide par 15 voix POUR et 4 CONTRE (Mmes JACQUEMIN et JAGER-WEBER, MM MORDENTI et NOIROT), et autorise Mme la Maire à signer le Marché avec les Sociétés DHR SAS (Lot 1 – y compris Option 3 – et Lot 2) et MZ SERRURERIE (Lot 3) pour un montant total de 196 481,00 €HT.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOgne ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOgne à Jean-Marc-SAUTREAU

*Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

### **Point n° 3 : Modification du PLU; attribution du Marché et autorisation de signature**

**Rapporteur : M. STEIN**

Afin de permettre l'aboutissement des projets Zone le Fort et Eco-quartier, il convient de procéder à la modification du PLU. Pour ce faire, 3 bureaux d'études ont été consultés. Les offres sont les suivantes :

« Espace et Territoires » : 1 967.50 €HT

« Atelier A4 » : 4 900 €HT

« l'Atelier des Territoires » : 6 725 €HT.

Les membres du Bureau Municipal se sont prononcés pour l'offre effectuée par « Espace et Territoires ».

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide à l'UNANIMITÉ le choix du Bureau d'études « Espace et Territoires » et autorise Mme la Maire à signer le Marché pour un montant de 1 967.50 €HT.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015* Sous la  
présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGERWEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

#### Point n° 4 : SIEV; changement de statuts

**Rapporteur : M. STEIN**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** le changement de siège social du syndicat qui est désormais : Pôle Tertiaire de l'Aéroport – 2, rue Pilâtre de Rozier – 57420 GOIN

**Considérant** la Délibération du Conseil Syndical du Syndicat intercommunal des Eaux de Verny, en date du 30 septembre 2015, approuvant à l'unanimité le changement de statut du Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny

#### Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Décide à l'UNANIMITÉ d'émettre **un avis favorable** à la modification des statuts du SIEV.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

*Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

**Point n° 5 : SIEV; désignation des délégués suppléants**

**Rapporteur : M. STEIN**

**Vu** la délibération en date du 30 septembre 2015 du SIE Verny indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

**Considérant** que le conseil municipal peut procéder, à tout moment, au remplacement de ses délégués par une nouvelle désignation,

**Considérant** qu'il convient de désigner 2 délégués suppléants

**Considérant** que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués suppléants.

**Considérant** les candidatures de Mme ADELE-PERREY, M. RUSINEK et M. NOIROT ;

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**  
19

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers  
Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :-**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

**Point n° 5 : SIEV; désignation des délégués suppléants**

**Premier tour de scrutin :**

Nombre de bulletins : 19

A déduire : 0

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Mme ADELE-PERREY : 18 voix (dix-huit voix)

M. RUSINEK : 15 voix (quinze voix)

M. NOIROT : 4 voix (quatre voix)

**Le conseil municipal désigne :**

Les délégués suppléants sont :

Mme Mélanie ADELE-PERREY

M. Alexis RUSINEK

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015* Sous la  
présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de  
conseillers

Élus :  
19

Conseillers en  
fonction : 19

Conseillers  
Présents : 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

Absents non excusés :--

Procurations : Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU  
:

*Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

**Point n°6: SIEV; rapport sur la qualité de l'eau et des services**

**Rapporteur : M. STEIN**

**Vu** le Décret 2000-318 paru au JORF du 9 avril 2000 ;

**Vu** la délibération du Conseil Syndical du SIEV en date du 30 septembre 2015 ;

**Considérant** la présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable, exercice 2014 ;

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Acte à l'unanimité la présentation du RPQS exercice 2014.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*



Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**  
19

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers  
Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :-**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

:

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

**Point n°7 : ADFM; délégation de maîtrise d'ouvrage**

**Rapporteur : M. NICOLAS**

Il est rapporté aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de la délégation de Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la réfection de l'usine électrique souterraine du Fort Wagner. Considérant le courrier de déclaration d'intention en date du 17 septembre 2015 à la Fondation du Patrimoine

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Décide à l'UNANIMITÉ la délégation de Maîtrise d'Ouvrage et autorise Mme la Maire à signer la convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage telle qu'elle lui est soumise.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

Affiché le :  
Transmis en Préfecture le :

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**  
19

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers  
Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGERWEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :--**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

### **Point n° 8 : Modification de la délibération n°2015/304**

**Rapporteur : M. VALENTIN**

Vu la délibération n°2015/304 en date du 13 avril 2015  
Considérant l'erreur d'inscription en dépenses d'investissement

#### **Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide à l'UNANIMITÉ la modification de la délibération n°2015/304 en date du 13 avril 2015 selon les modalités suivantes :

***Investissement***

*Dépenses* 329 883.81 € (opération d'ordre)

*Recettes* 0€

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**  
19

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers  
Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :--**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

*Ce point est retiré à la demande du groupe Vivre Verny pour cause de retard dans la transmission du document*

**Point n° 9 : AFRV – Avenant à la convention de mise à disposition de salariés de l'association**

**Rapporteur : Mme la Maire**

Vu l'avenant à la convention tel qu'il est soumis aux membres du Conseil Municipal ;  
Considérant la nécessité de disposer de personnel qualifié dans le cadre des nouvelles activités périscolaires ;

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide à l'UNANIMITÉ l'avenant à la convention de mise à disposition de salariés de l'AFRV à la Commune de Verny et autorise Mme la Maire à signer ledit avenant.

Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 octobre 2015 à 20h00 Convocation du 12 octobre 2015*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

**Nombre de  
conseillers**

**Élus :**

**19**

**Conseillers en  
fonction :** 19

**Conseillers**

**Présents :** 15

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ; Colette ROTTIER ; Christine PECQUEUX

**Absents excusés :** Chantal BRICOUT ; Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY ; Claire LECOGNE ;

**Absents non excusés :-**

**Procurations :** Chantal BRICOUT à Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; Isabelle JASKULA à François VALENTIN ; Mélanie ADELE PERREY à Mohamad JRAD ; Claire LECOGNE à Jean-Marc-SAUTREAU  
:

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

### **Point n° 10: Décision Modificative du Budget**

**Rapporteur : M. VALENTIN**

M. VALENTIN expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'opérer deux décisions modificatives du Budget suite à des obligations d'imputations budgétaires.

Il est proposé de modifier le budget comme suit :

VIREMENT de 15 000 € du chapitre 020 DEPENSES IMPREVUE Investissement à l'opération 19 « Voirie »

VIREMENT de 5 000 € du chapitre 020 DEPENSES IMPREVUE Investissement à l'opération 53 « Installations urbaines et colombarium »

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Valide à l'UNANIMITÉ la décision modificative du budget telle qu'elle lui est soumise.

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le 19 octobre 2015  
Mme La Maire**

*Affiché le :*

*Transmis en Préfecture le :*